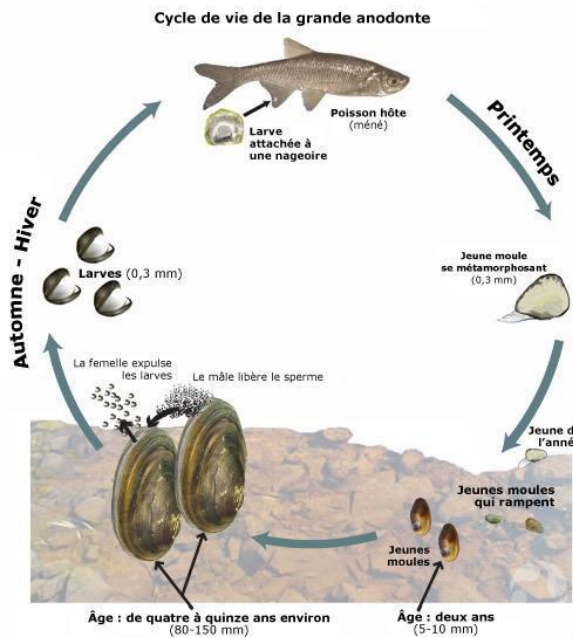


L'ANODONTE



L'anodonte des étangs est une espèce de mollusque, de grande taille, assez commune. Sa coquille présente une longueur de 95 à 200 mm et une hauteur de 60 à 120 mm. Son épaisseur est comprise entre 30 et 60 mm, avec des valves à parois fines.

La coquille possède un côté assez pointu. La charnière, fine, à bord droit, ne possède ni dents, ni lamelles. L'animal vit et se déplace au fond de l'eau grâce à un pied unique, en laissant ses traces caractéristiques, bien visibles en plongée. Enfoncé dans la vase, l'animal entrouvre sa coquille et laisse passer ses siphons respiratoires.

Des gênes pour les activités de pêche sont également mentionnées (absence de poisson liée aux conditions d'anoxie). Ce mollusque vit sur la vase et les gravières de fond d'étendues d'eau stagnantes ou à faible courant.

Les moules d'eau douce ont besoin des poissons pour se reproduire. Les œufs, environ 50000, éclosent entre les branchies puis sont expulsés par les siphons. Les jeunes larves sont gobées par les poissons et se fixent, par les valves munies de crochets, à leurs branchies où elles s'enkystent et se transforment lentement. Après plusieurs mois, quand la jeune moule a atteint la taille d'un centimètre, elle se détache du poisson et tombe au fond de l'eau.

Filtrant l'eau douce, ces grosses moules participent au maintien d'une certaine limpidité du milieu, elles favorisent l'épuration de l'eau. Elles peuvent cependant survivre plusieurs mois dans la vase en cas d'assèchement du plan d'eau.

Les anodontes comptent aussi parmi les premières touchées par une éventuelle pollution.

On rencontre souvent des coquilles cassées le long des berges des étangs car les rats musqués (*Ondatra zibethicus*) les mettent à leur menu.

Source .

Syndicat mixte des bassins versants de la rivière Ecole, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents



JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ



Le Derv Photographie
@ledervphotographie · Photographe



Participer Depuis mai 2018, il est désormais possible de participer à l'inventaire des espèces de sa commune en **transmettant ses observations aux experts**. Il suffit de quelques clics pour partager ses observations : prenez une ou plusieurs photos de l'espèce que vous souhaitez identifier et transmettez sur le site

<https://inpn.mnhn.fr/informations/inpn-especes>
ou en téléchargeant l'application INPN espèces

